

COMMUNE DE LA ROQUE-EN-PROVENCE

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 18 décembre 2020 à 19 H 30

Compte-rendu de séance n° 9

L'an deux mille vingt, le dix huit décembre, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mr ARGENTI Alexis, le Maire.

Date de convocation : le 14 décembre 2020

Etaient présents :

Mr ARGENTI Alexis – Mme BALDINI Murielle – Mme NEDELEC-CORSO Scylia – Mr BARRIERE Joël – Mr GUILLEMETTE Thierry -

Etait absent représenté : Mme MIRONNEAU Nathalie (pouvoir à Mr BARRIERE Joël)

Désignation du secrétaire de séance :

Mme BALDINI Murielle est désignée secrétaire de Séance

L'ordre du jour est ensuite abordé.

1 – Validation du compte-rendu de séance n° 08 du 25/11/2020 :

Le compte-rendu de séance n° 08 du 25 novembre 2020 est approuvé à l'UNANIMITE.

2 – PV assainissement, eaux usées :

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de revoter le transfert de compétence au 1^{er} janvier 2020 « assainissement et eaux usées » à la CASA suite au correctif, dont l'emprunt en cours d'un montant de 57.931,65 € et des mensualités avancées pour un montant total de 7500 €.

A L'UNANIMITE.

3– Subvention association des chasseurs de la Roque-en-Provence :

Les membres du conseil municipal décident de donner une participation financière de 200 € à la société de chasse de la Roque-en-Provence.

A LA MAJORITE.

4 – Projet de reboisement :

Les membres du conseil municipal s'opposent au projet de reboisement.

A L'UNANIMITE.

5 – Convention aménagement de la forêt communale :

Dans le cadre de la convention d'aménagement de la forêt communale avec l'ONF, les membres du conseil municipal acceptent le projet de reboisement du secteur de la Cassée.

A L'UNANIMITE

6 – Démission d'un conseiller municipal :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que Mr DELBAUVE Robert lui a transmis sa démission par courrier.

7 – Approbation du rapport annuel du SIEVI :

Les membres du conseil municipal valident le rapport annuel du SIEVI.

A L'UNANIMITE

La séance est levée à 20 h 30